

Négociation protocolaire et Préavis de grève

La réunion de conciliation organisée entre l'UNSA UTCAC et l'administration suite au dépôt d'un préavis de grève pour le 25 avril 2024 a été l'occasion d'évoquer l'ensemble des points durs de la V4.

L'UNSA UTCAC a obtenu, par écrit, des améliorations de rédactions sur certaines dispositions, mais aussi des précisions quant aux dates et des raccourcissements de délais de mise en œuvre de certaines mesures, qui répondent à ses revendications, notamment sur les différentes licences et les aspects indemnitaires.

Ainsi, même s'il existe encore des revendications non encore satisfaites (*), l'UNSA UTCAC veut laisser une place à la négociation et prend en compte les précisions apportées par la DGAC.

L'UNSA UTCAC souhaite, toutefois, une très nette accélération des négociations et la mise en œuvre d'une réelle concertation.

L'UNSA UTCAC demande également le respect des engagements passés et la suppression de la phrase « *Les contreparties à impact salarial exposées dans la partie 10 ci-dessous sont exclusives de toute autre revalorisation indemnitaire pour l'année 2024 (hors mesures générales interministérielles). A cet effet, la clause de rendez-vous salarial prévue en septembre 2024 dans le cadre de la conciliation de septembre 2023 devient sans objet.* » dans la V5.

L'UNSA UTCAC lève son préavis de grève pour la journée du 25 avril 2024 afin de laisser une dernière chance à la négociation protocolaire entamée depuis plus d'un an, et dont le rythme doit être nettement accéléré.

L'UNSA UTCAC en a averti la DGAC, cela ne vaut pas engagement de signature du protocole en fin de négociation, notamment si des déséquilibres trop importants sont introduits.

L'UNSA UTCAC exige par ailleurs que les engagements pris lors de la précédente conciliation soient tenus, et notamment concernant la clause de revoyure de septembre 2024 pour la compensation de l'inflation qui, si elle a ralenti, n'a pas disparu.

(*) *Corps unique de contrôleurs, maillage territorial et fermetures d'aérodromes, nombres de CSTAC, de CTAC et de RTAC, organisation des BTIV et abandon du projet de support OPS, compensation du service minimum, enseignants et Inspecteurs des Etudes formation ENAC fonctionnaires DGAC de l'ENAC, décrochage Attachés/IEEAC sur la prime liée à la licence de surveillance, HEB statutaire IEEAC et Attachés, etc.*